

Image not found or type unknown



## Tutelle personne majeur suite maladie

Par **menthe**, le **31/01/2008** à **11:49**

Bonjour, rnrnUne petite question concernant le tuteur d'une personne majeure.rnrnJe lis que le conjoint est le tuteur de droit.rnrnConjoint signifie-t-il époux-épouse ou aussi concubin notoire de longue date ?rnrnLe concubin (couple hétéro) peut-il être nommé tuteur ? Si oui, sous quelles conditions ?rnrnmerci de votre aidernrnRajout du 19/04.rnrnpersonne ne peut m'aider ?rnrnLe concubin notoire, preuves à l'appui, peut il être désigné tuteur ?rnrnmerci bien de votre aide